



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 12 – SAISON 2021/2022

	15/06/2022
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GABORY Vincent, M. GASTINEAU Rémi, M. JEANNETEAU Yannick, M. LECHAT Hubert, M. PIOUS Patrick
Excusé(s) :	M. LHOMMEDE Yohann, M. PHILIPOT Christophe, M. PIRIOU Bernard
Invité(s) :	
Assiste :	

1. Approbation P.V.

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n° 09 du 03/03/2022
- PV n° 10 du 23/03/2022
- PV n° 11 du 14/04/2022

2. Bilan des Championnats

Comme prévu par la nouvelle organisation des championnats de Jeunes, la saison s'achève sans accession ni rétrogradation.

La Commission félicite les équipes suivantes qui terminent en tête du Championnat Elite (D1 en U14) de leur catégorie (sous réserve des procédures en cours) :

- En U19 : SEGRE ESHA
- En U17 : CHRISTOPHESEGUINIÈRE (gr A) et MONTREUIL JUIGNE BF (gr B)
- En U15 : ANGERS SCA (gr A) et ST ANDRE ST MACAIRE (gr B)
- En U14 : ANGERS VAILLANTE

Le nombre important d'équipes U14 engagées en Championnat Régional a fortement limité le nombre d'équipes dans le Championnat Départemental en première phase (seulement 5). La Commission remercie les clubs concernés de leur compréhension de la situation. La seconde phase avec 8 équipes (une création et des rétrogradations du Championnat Régional) s'est

1/4

déroulée sur 14 journées. On notera qu'aucun forfait n'a été enregistré dans cette catégorie sur toute la saison.

La formule des engagements libres en U15 et U17 fonctionne bien. La Commission constate que les clubs, à quelques exceptions près, ont su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase. On déplore toutefois un nombre important de forfaits en troisième phase : 21 en U15 et 21 également en U17.

L'organisation en 3 phases du Championnat U19 permet un brassage des équipes. Le fait de pouvoir ne pas s'engager en troisième phase a sans doute évité des forfaits généraux en fin de saison et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19. Bien évidemment, se retrouver dans un groupe incomplet rend une phase moins intéressante au niveau du nombre de matchs joués surtout quand une équipe est éliminée des différentes Coupes et du Challenge de l'Anjou. Le nombre de forfaits amplifie ce phénomène, en particulier en fin de saison (8 en phase 3).

Par ailleurs, on déplore un nombre conséquent de dossiers concernant nos catégories traités par la Commission de Discipline. Des faits déplorables se passent sur le terrain et autour de celui-ci dans le cadre d'une rencontre du football des jeunes. Les valeurs de notre sport sont régulièrement bafouées. La Commission ne peut qu'inviter tous les clubs à se pencher sur ce problème et rappelle que des outils existent, en particulier les actions dans le cadre du PEF.

3. Bilan des Coupes et Challenges

Palmarès 2021-2022 :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| ✓ Vainqueur Coupe U19 | : SAUMUR OFC |
| ✓ Vainqueur Challenge U19 | : ST PIERRE MONTREVAULT AS |
| ✓ Vainqueur Coupe U17 | : SAUMUR OFC |
| ✓ Vainqueur Challenge U17 | : GJ MAY BE LEGER |
| ✓ Vainqueur Coupe U15 | : SEGRE ESHA |
| ✓ Vainqueur Challenge U15 | : E/VARENNES ALLONNES |
| ✓ Vainqueur Challenge de District U15 | : ST JEAN ST LAMBERT FC |

Cette saison a été marquée par une nouveauté : les rencontres attribuées à chaque site pour les ½ Finales n'ont été déterminées qu'après les résultats des ¼ de Finale dans un souci d'éviter, dans la mesure du possible, de trop longs déplacements.

Les rencontres se sont globalement bien déroulées et certains sites ont reçu des supporters nombreux et enthousiastes.

On notera toutefois que l'attitude de quelques éducateurs sur les bancs de touche pose question. De même, le comportement de certains spectateurs a été jusqu'à entraîner des faits de violence à la fin de deux rencontres.

La Commission tient à remercier les clubs suivants pour la qualité de leur accueil et de leur organisation :

- pour les 1/2 Finales : LE LONGERON TORFOU – MONTREUIL BELLAY – EST ANJOU FC – TRELAZE EGLANTINE – BEAUPREAU CHAPELLE – LA POMMERAYE POMJ

- pour les Finales : ANGERS INTREPIDE – MAZIERES EN MAUGES – BRISSAC AUBANCE

4. Point sur les Groupements de Jeunes

La saison 2022-2023 va connaître de nombreuses modifications au niveau des groupements.

2 groupements ont renouvelé leur convention :

- GJ MAZE BAUNE VAL B
- GJ ST FLORENT MESNIL

6 groupements sont créés :

- GJ BRIOLLAY ECOUFL (BRIOLLAY US et ECOUFLANT AS)
- GJ PLESSIS PEL CORZE (PELLOUAILLES CORZE et LE PLESSIS GRAMMOIRE)
- GJ EGLANTINE DAGUE (TRELAZE EGLANTINE et LA DAGUENIERE BOHALLE)
- GJ MORANNES STDENIS (MORANNES ES et ST DENIS D'ANJOU)
- GF CHALONNEPOMMERAY (CHALONNES CHAUDEFONDS et LA POMMERAYE POMJ)
- GF SEVREMOINE (LE LONGERON TORFOU AS, LA ROMAGNE ROUSSAY et ST GERMAIN VAL MOINE)

1 groupement s'élargit :

- GF SEGRE LE LION CANDE (GF SEGRE LE LION et CANDE CHALLAIN LOIRE)

1 groupement n'est pas renouvelé au terme de sa convention :

- GJ CHALONNESTGEORGES

2 groupements sont supprimés en cours de convention :

- GJ CORON SOMYZERNAY (CORON OSTVC et SOMLOIRYZERNAY CP)
- GJ MARTIGNE THOUARCE (MARTIGNE ES LAYON et THOUARCE FC LAYON)

1 groupement disparaît suite à une fusion des clubs :

- GJ MAY BE LEGER (LE MAY SUR EVRE et ST LEGER BEGROLLES)

5. Règlement des compétitions jeunes

La Commission valide les règlements des Championnats départementaux et ceux des Coupes et Challenges de l'Anjou préparés lors des réunions du 3 mars et du 23 mars 2022. L'objectif de cette démarche est de donner une plus grande visibilité pour les clubs.

Ces règlements seront présentés au CODIR pour validation avant une mise en ligne sur le site du District.

6. Fonctionnement de la Commission pour la saison 2022-2023

La Commission des Jeunes s'est retrouvée 12 fois durant cette saison en réunions plénières ou en réunions restreintes (vérification de l'article 9, tirages des Coupes et Challenges...).

L'ensemble des membres présents ce jour poursuit sa mission pour la saison 2022-2023.

Les deux membres absents seront contactés pour connaître leur souhait.

Un nouveau membre va rejoindre la CDJ : Fabrice SERISIER.

La gestion des Coupes et Challenges pour 2022-2023 :

- Vincent GABORY est responsable de la Coupe de l'Anjou, du Challenge de l'Anjou et du Challenge de District en U15.
- Albert COIFFARD est responsable de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U17.
- Patrick PIOU est responsable de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U19.

Les réunions plénières auront lieu le mercredi ou le jeudi selon la disponibilité des membres.

7. Questions diverses

- Arbitrage des jeunes par les jeunes (arbitre assistant) : pour la saison 2022-2023, ce dispositif, pratiqué jusqu'alors en U14 et U15, est étendu à la catégorie U17. Il est facultatif en U19.

- Tout comme cette saison, les équipes engagées dans les championnats régionaux U15 seront invitées à faire un choix entre un engagement en Coupe des Pays de la Loire et un engagement en Coupe de l'Anjou pour des raisons de calendrier.

Prochaines réunions :

☞ *Le 19 juillet 2022 à 17 h 00 : préparation des Championnats*

☞ *Le vendredi 19 août 2022 à 9 h 30 : constitution des groupes et numérotation des équipes*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick